



## **Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord**

### **Compte rendu de discussion <sup>1</sup>**

#### **de la session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 06-01 comprenant celui de la séance de travail sur le projet de Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et une électronique propre, et de l'atelier sur les petites et moyennes entreprises**

**tenus les 28 et 29 mars 2006  
à Vancouver, Colombie-Britannique**

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord a tenu une session ordinaire le 28 mars 2006. Celle-ci comprenait une séance de travail afin de présenter et d'examiner le projet de partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et une électronique propre (PNAPPEP), ainsi que d'élaborer une stratégie concertée en vue de mettre fructueusement en œuvre ce projet sur le continent. Le lendemain, le 29 mars, l'assistance a eu la possibilité de visiter Globe 2006, une conférence et une foire biennales importantes sur le commerce et l'environnement organisée par la Fondation Globe du Canada, et de participer à l'atelier du CCPM sur les petites et moyennes entreprises.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, rend compte de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, et indique les mesures de suivi à prendre et les responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe A, la liste des participants à l'annexe B et les exposés à l'annexe C).

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <http://www.cce.org>.

### **Mot de bienvenue et tour d'horizon du président du CCPM**

Le président du CCPM, M. Carlos Sandoval, souhaite la bienvenue à tous les participants à la première session ordinaire du CCPM en 2006 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Il donne des renseignements généraux au sujet du CCPM en mentionnant qu'il comprend quinze membres bénévoles, soit cinq représentants de chaque pays nommés par leur gouvernement. Il précise que le mandat de ce comité consiste à formuler des avis au Conseil de la CCE sur toute question relevant de l'Accord nord-américain de coopération

---

<sup>1</sup> AVERTISSEMENT : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin et les membres du CCPM l'ont adopté, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

dans le domaine de l'environnement (ANACDE), à exécuter toute autre fonction que peut lui confier le Conseil, et à fournir au Secrétariat toute information à caractère politique, technique, scientifique ou autre, notamment pour qu'il constitue un dossier factuel en vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE.

Le CCPM s'est donné pour but de favoriser la coopération continentale afin de protéger les écosystèmes et de faire en sorte que le développement économique soit durable, tout en assurant la participation active du public aux travaux de la CCE et en veillant à la transparence de ces travaux. Ses membres ont par ailleurs pris l'engagement de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain, et de contribuer à l'édification d'une société durable. Le CCPM, qui applique le principe du consensus, considère que, dans l'exercice de ses fonctions, il intervient comme un microcosme constitué de représentants publics et privés qui possèdent différents antécédents institutionnels ainsi que diverses optiques culturelles.

Le CCPM a formé un certain nombre de groupes de travail dont chacun comprend au moins un représentant de chaque pays. Ces groupes sont chargés de rédiger des avis au Conseil sur des questions précises en vue de les faire approuver par l'ensemble des membres, et de représenter le CCPM à certaines réunions de la CCE.

Le Comité se réunit trois à quatre fois par année, en alternance dans chacun des trois pays, et tient toujours l'une de ses réunions au mois de juin dans le cadre de la session ordinaire annuelle du Conseil. Le président participe également aux réunions des représentants suppléants du Conseil et rencontre ce dernier une fois par année au cours de sa session ordinaire. Quant à l'ensemble des membres du CCPM, ils se réunissent deux fois par année avec les représentants suppléants et assistent à diverses réunions qui ont trait aux activités de la CCE.

M. Sandoval présente le nouveau membre mexicain du CCPM, M. Gaston Luken, qui assume les fonctions de président du *Consejo Consultivo del Agua* (Comité consultatif sur l'eau), et il donne un aperçu de l'imposante carrière de M. Luken, notamment aux fonctions de vice-président du conseil d'administration de Pronatura, de président du conseil d'administration de GE Capital Mexico, et de membre du conseil d'administration de Telmex. M. Sandoval indique également que le Canada et les États-Unis ont encore des membres à nommer au sein du Comité, et il invite les gouvernements de ces pays à procéder à ces nominations avant la prochaine session ordinaire du Conseil, en juin 2006.

Il mentionne que les objectifs de la présente session sont les suivants :

- Présenter le projet de PNAPPEP à divers intervenants des secteurs publics, privé et non gouvernemental.
- Examiner le projet et évaluer la possibilité de le mettre en œuvre en Amérique du Nord.
- Faciliter les décisions quant aux étapes à franchir pour que la mise en œuvre du projet soit fructueuse.

Tous les exposés sont consultables à l'adresse  
<<http://www.cec.org/calendar/details/index.cfm?varlan=français&ID=1996>>.

**Adoption de l'ordre du jour provisoire**

Les membres du CCPM adoptent l'ordre du jour provisoire.

**Compte rendu du directeur exécutif de la CCE**

Le président du CCPM invite le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, à rendre compte des activités du Secrétariat de novembre 2005 à mars 2006.

M. Kennedy remercie le président du CCPM et déclare que son rapport complet sur ces activités sera consultable sur le site Web de la CCE dans les prochaines semaines. Il fait ensuite état des points marquants de la mise en œuvre du Plan opérationnel de la CCE, notamment que le Secrétariat a publié six plans d'action nord-américains de conservation (PANAC), un dossier factuel sur l'exploitation forestière dans la Sierra Tarahumara, et le premier rapport nord-américain sur les indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement. Le Secrétariat a également commandé une étude indépendante, en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, sur les débouchés et les défis du bâtiment écologique en Amérique du Nord.

Il mentionne aussi que la CCE a terminé certaines activités entreprises dans le cadre de « projets courants », et a mis en œuvre de « nouveaux projets » cadrant avec les trois domaines prioritaires visés par la Déclaration de Puebla : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités, et les liens entre l'environnement et le commerce. Il précise que ces activités faisaient partie du programme de travail de 2005, lequel est inspiré du Plan stratégique pour 2005 à 2010 et a été adopté par les Parties à l'ANACDE en juin 2005.

M. Kennedy fait état des PANAC pour la tortue luth, le rorqual à bosse, le puffin à pieds roses, le chien de prairie, la buse rouilleuse et la chevêche des terriers que la CCE a publiés en novembre 2005, et il précise qu'elle entreprendra plusieurs activités de mise en œuvre de ces plans en 2006.

Il attire également l'attention sur le rapport intitulé *Traverser la frontière : Possibilités d'améliorer le suivi des expéditions transfrontalières de déchets dangereux en Amérique du Nord*, que la CCE a publié en octobre 2005 et qui énumère un certain nombre de mesures concrètes, notamment le suivi électronique afin de réduire les tâches administratives des employés des secteurs public et privé.

M. Kennedy déclare que dans le domaine de l'information nécessaire à la prise de décisions, une activité importante vise à perfectionner l'Atlas environnemental nord-américain, et la CCE a organisé un atelier dans les locaux de l'*United States Geological Survey* (Service géologique des États-Unis) afin d'établir une carte illustrant les limites des bassins hydrographiques. La CCE a également contribué à la coordination et à la révision d'une version imprimée de la carte.

En ce qui a trait au domaine du renforcement des capacités, M. Kennedy déclare que la CCE travaille en étroite collaboration avec le secteur privé, plus particulièrement de grandes multinationales telles que Bristol Meyers, Colgate, Palmolive et Clarion ainsi que certaines PME qui les fournissent, et ce, dans le cadre d'un projet pilote destiné à écologiser la chaîne d'approvisionnement de ces sociétés.

Les responsables du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord se sont également réunis à Miami afin d'élaborer un plan de promotion des achats écologiques. Le projet pilote qui a découlé de cette réunion est destiné à trouver des solutions de remplacement écologiques aux produits et aux méthodes de nettoyage dans les locaux du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique, et à travailler de concert avec des fournisseurs de ce ministère afin d'écologiser ses méthodes d'achat.

M. Kennedy estime également importants les travaux que réalise la CCE en vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE et dans le cadre du processus relatif aux communications sur les questions d'application. Il mentionne que ce processus permet au public de jouer un rôle actif de dénonciateur lorsqu'un gouvernement semble omettre d'appliquer efficacement sa législation de l'environnement. Tout citoyen peut déclencher ce processus en présentant à la CCE une communication dans laquelle il allègue une telle omission de la part de l'un des pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Après avoir examiné une communication, la CCE peut enquêter sur les faits et publier un dossier factuel contenant ses conclusions, sous réserve que le Conseil l'y autorise.

Le directeur exécutif rend ensuite compte de l'état d'avancement des onze communications en cours de traitement en date du 15 mars 2006 :

- *Quatre dossiers factuels sont en cours de constitution relativement aux communications suivantes, tel que l'a ordonné le Conseil* : Exploitation forestière en Ontario, Pâtes et papiers, Alca-Iztapalapa II et Technoparc de Montréal.
- *Attente d'un vote du Conseil à la suite d'un avis du Secrétariat estimant justifié de constituer un dossier factuel relativement aux communications suivantes* : Centrales électriques au charbon, Lac de Chapala II et Véhicules automobiles au Québec.
- *Attente d'une décision quant à savoir si la constitution d'un dossier factuel est justifiée, en vertu du paragraphe 15(1) de l'ANACDE, relativement aux communications suivantes* : Îles Coronado et Pollution environnementale à Hermosillo II.
- *Examen en cours, en vertu de l'article 14, de la nouvelle communication* Ex Hacienda El Hospital.

En janvier 2006, le Secrétariat a publié le dossier factuel relatif à la communication Tarahumara, le onzième de tous les dossiers factuels publiés jusqu'à cette date.

M. Kennedy dresse également un bilan du projet de la CCE visant à renforcer les partenariats avec le secteur privé, qui donnera lieu à la tenue d'une réunion dans les prochains jours, à Vancouver, avec des représentants de cimenteries canadiennes, mexicaines et américaines. Il précise que cette première rencontre donne suite au Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants nord-américains, et qu'elle pourrait faciliter l'élaboration de méthodes normalisées pour que les entreprises nord-américaines de l'industrie du ciment déclarent leurs rejets et leurs transferts de polluants. Il ajoute que la CCE s'emploiera à mentionner des réalisations notables dans le rapport *À l'heure des comptes* de cette année, lequel comprendra un chapitre spécial sur l'industrie du ciment en Amérique du Nord.

Pour ce qui est des questions administratives et financières, le directeur exécutif mentionne que le Secrétariat a reçu la totalité de la contribution du Mexique pour 2006. Il ajoute que, malgré cette bonne nouvelle, les Parties n'ont pas encore adopté la résolution concernant le financement pour 2006, et que, dans l'intervalle, le Secrétariat est obligé de se servir des fonds excédentaires de 2005 pour supporter ses frais d'exploitation.

Le président du CCPM souligne que l'engagement du Mexique à verser sa contribution respecte les termes de l'ANACDE. Il remercie le directeur exécutif et félicite la CCE des travaux exceptionnels qu'elle a accomplis au cours des derniers mois. Il fait également remarquer la présence dans l'assistance d'une ex-présidente du CCPM, M<sup>me</sup> Donna Tingley, et d'un ex-membre, M. Daniel Basurto.

### **Comptes rendus des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux**

Chaque Partie à l'ANACDE a constitué un comité consultatif national (CCN) formé de représentants du public, y compris d'organisations non gouvernementales (ONG), qui a pour mandat de formuler des avis sur la mise en œuvre de l'ANACDE au représentant de son pays qui siège au Conseil de la CCE.

Chaque Partie est également censée constituer un comité consultatif gouvernemental (CCG), comprenant des représentants de divers échelons gouvernementaux, qui a pour mandat de formuler des avis à son gouvernement sur la mise en œuvre de l'ANACDE. Le Canada et les États-Unis ont constitué un tel comité.

Le CCN mexicain, qui comprend 17 représentants de différentes régions du Mexique, est maintenant en fonction et le Secrétariat attend que le Mexique le lui confirme.

Le président du CCPM invite le représentant du CCN canadien, M. Paul Hunt, à s'adresser à l'assistance. Ses propos sont sommairement les suivants :

- La CCE doit veiller à ne pas perdre de capital intellectuel lorsqu'elle met un terme à des projets.
- Deux projets cadrant avec le domaine du renforcement des capacités revêtent moins d'importance, soit ceux sur la santé des enfants et sur la biodiversité.

- Il serait judicieux de mettre en valeur des mécanismes économiques tels que les échanges de droits d'émission pour susciter la prise de mesures souhaitables.
- Il est important d'exercer un suivi des dossiers factuels, car cela pourrait donner lieu, par exemple, à des vérifications environnementales.
- Étant donné que seulement trois provinces canadiennes ont signé l'ANACDE, cette situation préoccupe le CCN et il a récemment exhorté le gouvernement canadien à solliciter la signature des autres provinces.

Le président du CCPM invite ensuite la représentante du CCN mexicain, M<sup>me</sup> Patricia Muñoz, à s'adresser à l'assistance. Ses propos sont sommairement les suivants :

- Les membres du CCN mexicain représentent les 32 États, et ce comité compte aussi 42 intervenants, dont des femmes, des jeunes, des universitaires, et des représentants d'ONG et de groupes autochtones.
- Le CCN recommande au gouvernement de prendre des mesures tangibles, dont une planification écologique. (M<sup>me</sup> Muñoz se dit par ailleurs intéressée à participer régulièrement à toutes les sessions du CCPM afin de pouvoir présenter les propositions des membres du CCN.)
- Le CCN mexicain relève du ministre de l'Environnement et non du président, comme le prescrit la Déclaration de Rio.

Un membre mexicain du CCPM remercie M<sup>me</sup> Muñoz pour l'excellent travail qu'accomplit le CCN dont elle est membre, et il suggère d'y intégrer sans délai des représentants d'organismes tels que le *Secretaría de Hacienda* (ministère des Finances) du Mexique, car celui-ci gère les fonds nécessaires pour mener des travaux en faveur du développement durable. Selon lui, un travail concerté permettrait de cerner plus facilement les besoins, les lacunes et les forces, et de donner ainsi des moyens de mieux planifier les travaux. Il mentionne également qu'il est en mesure de reconnaître la valeur des travaux accomplis, même s'il est membre du CCPM depuis peu.

Le président du CCPM invite l'assistance à formuler des observations et des questions :

- Un membre de l'assistance estime que le processus relatif aux communications de citoyens constitue un dernier recours en matière d'application de la loi qui représente une grande force politique. Il juge également important d'exercer un suivi de ces communications.
- En ce qui a trait à la plus récente communication relative au lac Devil, un autre membre de l'assistance trouve qu'elle constitue une première initiative bilatérale notable. Il précise qu'au Canada la question soulevée n'a pas été prise en considération par les autorités compétentes et qu'il est donc essentiel de pouvoir compter sur la CCE pour examiner ce type de question.
- Un autre membre de l'assistance déclare que les autorités mexicaines n'exercent pas non plus de suivi à l'égard de problèmes importants, notamment l'exploitation forestière illégale dans plusieurs aires protégées.
- Un autre membre de l'assistance demande si la CCE prévoit faire participer les peuples autochtones à ses projets. Le directeur exécutif répond que bien que les

domaines prioritaires visés par la Déclaration de Puebla ne comportent pas de projets spécifiques auxquels les peuples autochtones pourraient participer, la CCE a l'intention d'offrir un poste à un Autochtone au sein de son personnel.

Le président du CCPM signale la présence de membres du Comité permanent général (CPG) à cette réunion, à savoir M<sup>me</sup> Julie Pelletier, du Canada, M<sup>me</sup> Elena Porras, du Mexique, et M<sup>me</sup> Sylvia Correa, des États-Unis.

**Exposé sur le projet de Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre, par M<sup>me</sup> Maria Kelleher, de la société Kelleher International**

Les principaux éléments de l'exposé de M<sup>me</sup> Kelleher sont les suivants :

Elle donne un aperçu du projet de PNAPPEP, de ses objectifs et des étapes de sa mise en oeuvre. En collaboration avec les membres du Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution (PNAPP), la CCE a réalisé une étude afin de délimiter la portée du projet. Il est destiné à inciter les entreprises nord-américaines qui fabriquent et importent du matériel électrique et électronique (MEE) à diminuer et/ou à éliminer certaines substances toxiques, notamment le plomb, le mercure, le cadmium, le chrome hexavalent et les éthers polybromobiphényles et polybromodiphényles. Il s'agit de la même liste que celle énoncée dans la directive de l'Union européenne (UE) restreignant l'utilisation de certaines substances dangereuses (la « directive de l'UE »), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006. Ce partenariat vise à renforcer la conformité aux normes de la directive de l'UE dans le cadre d'un programme nord-américain à caractère facultatif.

Le projet de PNAPPEP est toutefois confronté à de nombreux défis, à savoir que le secteur de l'électronique est très diversifié, que la plupart des produits sont fabriqués sur d'autres continents, et que les propriétaires de grandes marques ne voient pas l'utilité « de participer à un autre programme ». En Amérique du Nord, la structure du secteur du MEE comprend de grandes multinationales, des fabricants de composants, des assembleurs, de petites entreprises locales et des assembleurs de composants. Pour ce qui est de la situation de ce secteur en Amérique du Nord, 75 % des entreprises du Mexique fabriquent du matériel de télécommunications, des ordinateurs, des pièces de rechange et des composants, et ce pays est connu mondialement pour son important secteur de la fabrication de téléviseurs. Aux États-Unis, le secteur du MEE se concentre sur la production de logiciels et la plus grande partie de la fabrication se fait à l'étranger, alors que le Canada est hautement spécialisé en produits et en logiciels de communications et que la fabrication y est minime.

Des efforts de normalisation sont déployés afin de prévenir la pollution dans le secteur du MEE :

1. **L'instauration de la prévention de la pollution**, grâce à l'application de la directive de l'UE et à la mesure législative SB20/20 de l'État de Californie.
2. **Les ententes volontaires** que les États-Unis ont instauré dans le cadre du

programme *Federal Electronics Challenge* (Défi fédéral en matière d'électronique).

3. **Les critères d'approvisionnement** : jusqu'à présent, il existe deux registres de critères d'approvisionnement écologique concernant les ordinateurs, à savoir Éco-Logo au Canada et EPEAT aux États-Unis.

Le secteur du MEE a pris un certain nombre d'initiatives en vue de prévenir la pollution, notamment en instaurant des programmes de formation, une gestion de la chaîne d'approvisionnement et des critères d'approvisionnement. Les grandes entreprises connaissent la directive de l'UE depuis plusieurs années, mais elles ont évité de l'appliquer. Alors que l'Europe progresse dans l'application de cette directive, les États-Unis devront suivre ce mouvement afin de conserver leur marché européen.

Selon l'étude de la portée du projet, celui-ci serait opportun en Amérique du Nord si l'on tient compte des éléments suivants :

- *Les achats écologiques* : il s'agit de faire en sorte que la chaîne de conception influe sur la fabrication.
- *La formation relative à la directive de l'UE* : il faudra dispenser cette formation à grande échelle, car elle aura des retombées sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- *Une conception respectueuse de l'environnement* : il s'agit de sensibiliser les concepteurs de produits, et d'intégrer cette notion dans le programme d'études des centres de conception en vue d'éliminer totalement les composants dangereux du matériel électronique.
- *La gestion du matériel en fin de vie* : les autres volets du projet de PNAPPEP doivent prévoir un engagement et de l'information en matière de gestion du matériel en fin de vie.

Les conclusions de l'étude préconisent de financer le programme en sollicitant des partenaires éventuels, notamment les acheteurs de matériel informatique au sein des grandes institutions, les associations de détaillants et de consommateurs, les associations industrielles et les établissements d'enseignement.

M<sup>me</sup> Kelleher mentionne en outre que les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet de PNAPPEP comprendront l'engagement à temps plein d'un gestionnaire du projet, la création d'un site Web, le choix d'un nom et d'un logo, la compilation des meilleures pratiques en matière d'information et l'élaboration de programmes de formation. Elle conclut en estimant essentiel que le plan de travail du projet prévoit la participation et la sensibilisation des PME.

On peut consulter l'exposé de M<sup>me</sup> Kelleher, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Kelleher-28th-March-CEP3.pdf>

**Le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et le projet de PNAPPEP, par M. Chris Wolnik, du Centre canadien pour la prévention de la**



**pollution**

Les principaux éléments de l'exposé de M. Wolnik sont les suivants :

Il déclare que le projet de PNAPPEP se fonde sur un partenariat international, celui des trois tables rondes nord-américaines pour la prévention de la pollution. Il a pour objet de faire progresser la protection de l'environnement grâce à cette prévention. Le projet a notamment donné lieu, jusqu'à présent, à la publication d'un document intitulé *Aller de l'avant avec la prévention de la pollution en Amérique du Nord : Le point sur les progrès accomplis*.

Le projet de PNAPPEP implique un engagement facultatif dans des domaines comme la formation et la reddition de comptes au public de la part des entreprises, particulièrement les PME, car leur participation est essentielle à la réussite de ce projet. Il doit également porter sur le cycle de vie du matériel électronique, ce qui comprend la gestion, à la fin de son cycle de vie, du matériel usagé et au rebut, car ce matériel a des incidences aussi énormes que néfastes sur l'environnement.

Les membres du PNAPP prévoient que le projet sera financièrement autonome à court terme, et ils continueront à favoriser sa mise en œuvre en Amérique du Nord.

**Le point de vue et le rôle éventuel de l'Electronics Industry Alliance (EIA) dans le projet de PNAPPEP, par M. Richard Goss, directeur des Affaires environnementales à l'EIA**

Les principaux éléments de l'exposé de M. Goss sont les suivants :

Il explique que l'*Electronics Industry Alliance* (EIA, Alliance du secteur de l'électronique) est une association commerciale nationale qui vise tous les fabricants américains. Cette association se fonde sur le caractère mondial du commerce pour estimer que les plus grandes sociétés doivent se conformer à la directive de l'UE et encourager son application. Elle croit toutefois nécessaire d'apporter des éclaircissements quant aux modalités d'application de la directive, et juge essentiel de définir sa portée en fonction du milieu qu'elle vise, tout en laissant place à l'innovation.

L'EIA s'emploie à déterminer les produits qui contiennent certains composés et à minimiser l'utilisation de ces derniers. À mesure que la technologie progresse, il sera de plus en plus possible de recourir à des produits de remplacement aux substances toxiques.

Cette association se préoccupe principalement de la normalisation des différentes directives axées sur la conformité, car elle estime qu'elles doivent être cohérentes et uniformes, que ce soit en Chine, en Europe ou en Amérique du Nord.

**Le point de vue et le rôle éventuel de la Cámara Nacional de la Industria Electrónica, de Telecomunicaciones e Informática (Canieti) dans le projet de PNAPPEP, par M. Jacobo Esquenazi, de la Canieti**

Les principaux éléments de l'exposé de M. Esquenazi sont les suivants :

Il donne un aperçu des activités de la *Cámara Nacional de la Industria Electrónica, de Telecomunicaciones e Informática* (Canieti, Chambre nationale des secteurs de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique), qui compte plus de 700 entreprises du secteur mexicain de l'électronique parmi ses membres. Son mandat consiste à favoriser l'essor de ces trois secteurs.

À lui seul, le secteur mexicain des télécommunications contribue à 6,3 % du produit intérieur brut, il fait travailler quelque 600 000 personnes et sa part dans le volume des exportations de produits manufacturés s'établit à 27,4 %.

M. Esquenazi présente une carte qui illustre les principaux centres du secteur de l'électronique au Mexique, notamment dans les États de Jalisco, de Chihuahua, de Baja California, de Sonora et de Tamaulipas.

Il formule ensuite, au nom de la Canieti, certaines observations générales sur l'étude menée par la société Kelleher International :

- Les données sur lesquelles se fonde l'étude datent de 1998, ce qui signifie qu'elles ne sont pas à jour.
- Non seulement l'étude ne tient pas compte de la chaîne de production mondiale intégrée, mais aussi du fait que la plupart des fabricants se conforment déjà à la directive de l'UE.
- L'étude ne tient également pas compte d'autres initiatives mondiales prises par le secteur privé, notamment la mise en œuvre d'un code de conduite pour le secteur de l'électronique.
- L'étude n'évalue pas avec précision les caractéristiques d'une industrie mondiale fortement intégrée.
- Elle ne tient pas non plus compte des caractéristiques particulières du secteur de l'électronique au Mexique, dont le fait qu'il constitue un secteur manufacturier.
- L'étude estime hautement prioritaire d'appliquer une norme combinée, à savoir EPEAT-Choix environnemental, qui n'est pas reconnue par les *Normas Oficiales Mexicanas* (Normes officielles mexicaines).

Il propose certaines pistes pour améliorer l'étude :

- Mener une étude sur le terrain au Mexique afin de recueillir des informations sur le degré de conformité à la directive de l'UE.
- Tenir des ateliers de renforcement des capacités et de formation afin de mieux faire connaître les modalités d'application de cette directive. Ces ateliers pourraient se tenir dans les centres de la Canieti au Mexique.
- Éliminer la proposition concernant les achats gouvernementaux jusqu'à ce qu'il y ait unanimité à l'égard d'une seule norme reconnue.

On peut consulter l'exposé de M. Esquenazi, en espagnol seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Jacobo-Esquenazi-NAP3.pdf>

**Exposé par M. Agustin Pecina, de Clarion Mexico**

Les principaux éléments de l'exposé de M. Pecina sont les suivants :

Il dresse un tableau sommaire des réalisations de la société Clarion Mexico en soulignant les résultats fructueux qu'elle a obtenus en ce qui a trait à l'élimination des substances toxiques de sa chaîne de production.

Elle fabrique plus particulièrement des chaînes audio et des haut-parleurs pour les véhicules, des téléviseurs et des systèmes vidéo, ainsi que des systèmes de navigation automobile. Ses clients comptent, entre autres, des sociétés connues mondialement telles que Volkswagen, Ford, Toyota et BMW.

Cette société s'est engagée à se conformer rigoureusement à la réglementation de l'environnement, et a conséquemment pris des mesures concrètes pour éliminer le cadmium, le chrome hexavalent et le plomb.

En 2006, la société Clarion a commencé à fabriquer certains produits ne contenant aucun plomb, et elle s'attend à ce que l'ensemble d'entre eux ne contiennent plus du tout cette substance en 2007. Pour éliminer les substances en question, il faut qu'elle fasse de gros investissements dans sa chaîne de montage, notamment acheter du matériel qui permet de souder sans utiliser de plomb. M. Pecina conclut en soutenant que l'on devrait mettre en œuvre graduellement le projet de PNAPPEP.

On peut consulter l'exposé de M. Pecina, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Clarion-Presentation-final.pdf>

**Place et rôle éventuel de l'Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT) dans le projet de PNAPPEP, par M. Jeff Omelchuck, directeur du Green Electronics Council**

Les principaux éléments de l'exposé de M. Omelchuck sont les suivants :

Il explique en détail en quoi consiste l'*Electronic Product Environmental Assessment Tool* (EPEAT, Outil d'évaluation environnementale des produits électroniques), lequel sert de système d'approvisionnement écologique aux institutions en leur permettant de connaître les produits qu'il est préférable de choisir dans le domaine de l'électronique. À l'origine, il n'était destiné qu'au marché américain et ne visait que les ordinateurs et les écrans. Il ne s'agit pas d'un programme d'écoétiquetage; il a été conçu en fonction de la norme publique IEEE 1680.

Exploité par le *Green Electronics Council* (GEC, Conseil pour une électronique verte), un organisme sans but lucratif, l'EPEAT a réclamé un processus multilatéral de mise au point qui a duré trois ans et qui a bénéficié de la contribution d'ONG, du secteur privé, d'acheteurs institutionnels, de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de

protection de l'environnement) des États-Unis et d'autres entités. Ce processus a permis d'établir un consensus au sujet de la norme IEEE 1680.

Cette norme énonce la méthode que doivent appliquer les fabricants pour déclarer que leurs produits sont conformes aux critères environnementaux qu'elle définit, et certains de ceux-ci sont obligatoires alors que d'autres sont facultatifs. Elle indique également les données que doivent fournir les fabricants pour montrer qu'ils se conforment à chaque critère environnemental.

Les critères obligatoires ont notamment trait au choix des matières, à la prévision de la durée des produits et à la gestion du matériel en fin de vie. L'EPEAT comporte trois niveaux d'appréciation : le bronze, l'argent et l'or. L'or est accordé aux produits qui satisfont à tous les critères obligatoires ainsi qu'à 21 critères facultatifs; l'argent est accordé aux produits qui satisfont à tous les critères obligatoires et à 14 facultatifs; le Bronze est accordé aux produits qui satisfont à tous les critères obligatoires.

Le mode de fonctionnement de l'EPEAT est globalement le suivant :

- Les fabricants signent une entente avec le GEC et paient un abonnement annuel qui leur permet d'utiliser le système sans aucune restriction.
- Un fabricant déclare ses produits en les enregistrant dans le site Web du GEC. Ils figurent immédiatement dans le registre et sont classés dans les catégories or, argent ou bronze selon le nombre de critères auxquels ils satisfont.
- Le GEC effectue des vérifications annuelles de tous les produits enregistrés.
- Les acheteurs institutionnels exigent l'enregistrement des produits dans l'EPEAT lorsqu'ils établissent des demandes d'approvisionnement, et ils peuvent connaître les produits enregistrés en consultant le site Web.

La conception de l'EPEAT s'est faite en collaboration avec des fabricants et des acheteurs en considération de la force que représente la participation des intervenants. Celle de l'industrie, d'acheteurs, d'ONG et des gouvernements permettra d'instaurer une norme environnementale rigoureuse grâce à un processus d'application crédible.

Selon M. Omelchuck, l'EPEAT constitue la norme la plus générale en Amérique du Nord, et elle est unique car elle s'appuie sur un consensus public qui inspire confiance à la population et donne lieu à un processus équilibré et ouvert qui facilite le changement. L'EPEAT se fonde aussi sur d'autres systèmes fructueux et ses exigences sont en harmonie avec celles de cadres normatifs tels que le programme Energy Star ou la directive de l'UE. Il est également unique parce qu'il offre aux acheteurs une structure de reconnaissance catégorisée qui récompense les chefs de file. L'EPEAT permet aux entreprises de procéder à des « autodéclarations » assorties de vérifications après fabrication, et le coût d'enregistrement de leurs produits est faible. M. Omelchuck précise qu'aucune ONG n'a encore pris position contre l'EPEAT.

Il fait également état des implications de ce système pour les gouvernements en matière de politique publique, dont les suivantes :

- La norme vise l'environnement dans son ensemble, et elle est bien pensée et équilibrée.
- L'utilisation de l'EPEAT ne réclame aucune mesure législative et ne coûte absolument rien aux pouvoirs publics.
- Il s'agit d'un système crédible qui est exploité par un organisme sans but lucratif indépendant.

Les implications pour les fabricants de produits informatiques comprennent les suivantes :

- Tout fabricant, peu importe où il se trouve, peut enregistrer des produits grâce à l'interface Web.
- Les plus importants fabricants ont déjà payé l'abonnement pour enregistrer leurs produits, et le fait qu'ils soient utilisés au Canada ou au Mexique n'occasionne pas de frais supplémentaires.
- L'abonnement donne droit à une utilisation illimitée d'EPEAT; celui-ci se fonde sur les ventes américaines d'ordinateurs et d'écrans.

Les implications pour les acheteurs de produits informatiques comprennent les suivantes :

- Les acheteurs n'ont pas à s'abonner à l'EPEAT, car ce sont les fabricants qui le font.
- Les acheteurs peuvent déterminer le niveau écologique des produits qu'ils cherchent, à savoir bronze, argent ou or.
- L'EPEAT se fonde sur une norme publique.

M. Omelchuck ajoute que le processus de vérification de l'EPEAT est confié chaque année à des spécialistes techniques sous contrat, et que chaque vérification s'effectue verticalement (un produit par rapport à plusieurs attributs) et longitudinalement (un attribut par rapport à plusieurs produits).

Il conclut en indiquant que la norme IEEE 1680 est adoptée et qu'elle sera publiée vers le 30 avril 2006.

On peut consulter l'exposé de M. Omelchuck, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/GEC-EPEAT-JPAC-Pres.pdf>

### **Exposé de M. Scott McDougall, président de TerraChoice, sur la place et le rôle éventuel de cet organisme dans le projet de PNAPPEP**

Les principaux éléments de l'exposé de M. McDougall sont les suivants :

Il véhicule deux principaux messages en ce qui a trait au projet de PNAPPEP :

1. Il faut éviter de partir à zéro en tirant avantage de projets connexes,

2. notamment le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord. Il est important d'offrir des services à l'acheteur et non au fabricant en recourant à des mécanismes axés sur les forces du marché pour offrir des produits plus écologiques.

Étant donné que les systèmes d'approvisionnement écologique permettent une application évolutive, cela aidera le Mexique à se mettre éventuellement au même niveau que le Canada et les États-Unis. Il est également important de noter que le cautionnement de l'industrie est un élément essentiel, mais que ce sont les acheteurs qui orientent le marché.

M. McDougall indique également que TerraChoice est une société privée qui se consacre autant à l'application du programme environnemental qu'aux besoins de ses clients privés. Elle offre des services d'attribution de cote et de déclaration, d'homologation à Éco-Logo et de conseil dans le cadre d'une seule et unique entité commerciale en faveur de l'environnement.

Les dirigeants de TerraChoice estiment qu'il est essentiel qu'un produit soit validé; le consommateur est rassuré lorsqu'une tierce partie crédible a vérifié le produit. Éco-Logo vise principalement le marché du Canada et du nord des États-Unis, et il comporte une attestation de vérification de type 1 pour les produits électroniques.

On peut consulter l'exposé de M. McDougall, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/JPAC-McDougall-3-28-06.pdf>

L'animateur invite l'assistance à formuler des questions et des observations.

- Un membre de l'assistance se dit préoccupé par le fait que le PNAPPEP est trop centré sur l'industrie, car les consommateurs et les citoyens nord-américains ont besoin du même degré de protection que les Européens, et il estime que les normes du PNAPPEP devraient dépasser celles de la directive de l'UE. Il soutient également que le PNAPPEP ne devrait pas seulement tableur sur des mesures facultatives. L'un des spécialistes invités répond que ce projet ne représente que l'un des nombreux programmes qui permettront d'assainir l'environnement, et que, pour le moment, il est structuré de manière à pouvoir évoluer et à ce que sa mise en œuvre s'effectue sur cinq ans afin de soutenir l'intendance de l'environnement. Un autre spécialiste déclare qu'un cadre réglementaire est en place et qu'il faudra que les entreprises se conforment à la directive de l'UE dans un laps de temps assez court, et ce, où qu'elles soient dans le monde.
- Un autre membre de l'assistance affirme que le processus d'établissement de mesures obligatoires et facultatives est notablement différent dans les trois pays. Il suggère que ceux-ci élaborent des normes uniformes.
- Un autre membre de l'assistance dit appuyer l'application de méthodes prescrites par la loi dans les trois pays ainsi qu'un processus d'homologation.
- Un membre du CCPM demande aux spécialistes combien de temps il faudra pour éliminer l'« écoblanchiment » du processus. L'un d'eux lui répond qu'étant donné

- que le processus de vérification est annuel et qu'il dure plusieurs mois, il est difficile de dire combien de temps cela prendra.
- Un autre membre de l'assistance estime nécessaire de modifier la législation de l'environnement au Mexique afin de prévenir l'importation de produits qui nuisent à l'environnement et sont même dangereux. Selon lui, il ne faut pas s'attendre à ce que la CCE accomplisse toute seule ce travail, il faut que les décideurs des trois pays y participent.
  - Plusieurs membres de l'assistance appuient la précédente observation et estiment important qu'une législation plus stricte soit en place afin de régir l'accumulation de déchets électroniques et de ne plus avoir à compter sur les programmes facultatifs. Ils mentionnent aussi que les fabricants devraient déployer des efforts pour concevoir des produits dont la durée utile est plus longue.
  - Un autre membre de l'assistance estime que l'étude ne tient pas compte des produits secondaires, tels que les emballages en plastique, qui sont fortement toxiques. Il incite les intervenants du projet à s'orienter vers la réduction des déchets et à faire participer les fabricants à des programmes de recyclage.
  - Un autre membre de l'assistance déclare que les programmes de renforcement des capacités revêtent de l'importance pour les PME, et qu'elle peuvent recourir à des réseaux locaux et régionaux déjà en place dans ce domaine.
  - L'un des spécialistes souligne qu'en Amérique du Nord comme en Chine certaines entreprises manufacturières se conforment à la directive de l'UE. Il croit également que le nombre de ces entreprises augmentera à mesure que le fait de s'y conformer leur permettra d'obtenir une plus grande part de marché pour leurs produits.

### **Discussion générale sur l'avenir du projet**

Une discussion générale est entreprise afin de trouver une stratégie commune pour mettre fructueusement en œuvre le projet et favoriser la concurrentialité des entreprises en Amérique du Nord.

L'animateur fait état du rôle que joue le CCPM en facilitant les communications avec le secteur de l'électronique pour ne pas qu'il laisse des traces nuisibles dans l'environnement nord-américain. Il fait observer qu'il existe des différences marquantes entre les mécanismes d'application des lois du Canada, du Mexique et des États-Unis, et il invite l'assistance et les spécialistes à poursuivre leurs discussions en se concentrant sur les éléments qui permettront de faire progresser le projet.

Pour que le projet atteigne les objectifs souhaités, les spécialistes et les membres de l'assistance formulent les recommandations suivantes :

- Faire activement participer des représentants d'ONG et de PME aux ateliers et aux réunions connexes.
- Réaliser une étude sur le terrain afin de recueillir des données sur le degré de conformité des PME à la directive de l'UE.
- Inciter d'autres secteurs à contribuer à l'élimination du plomb dans toute la chaîne

- d'approvisionnement.
- Favoriser une uniformisation de la législation dans les trois pays en recourant à des mesures économiques incitatives pour favoriser le changement.
  - Financer une étude sur le cycle complet des produits.
  - Mettre ce projet en rapport avec d'autres activités de la CCE, notamment celles concernant l'achat de produits et services écologiques et la prévention de la pollution.
  - Instaurer un programme comportant des objectifs et des stratégies explicites afin de se conformer à la directive de l'UE.
  - Améliorer le recyclage en recourant à des entreprises spécialisées et/ou à des programmes gouvernementaux, particulièrement au Mexique où le recyclage est irrégulier.
  - Informer les consommateurs; il s'agit d'une démarche essentielle car leur attitude peut avoir des incidences sur l'environnement.
  - Connaître et utiliser les outils déjà en place afin d'éviter de réinventer la roue.

L'auteure de l'étude conclut en remerciant les spécialistes et l'assistance de leur contribution à ces discussions, et mentionne qu'elle poursuivra ses recherches, notamment sur certains des points soulevés durant la réunion, et tiendra compte de certaines observations lorsqu'elle mettra la dernière main au document qu'elle présentera à la CCE.

### **Suivi des activités du CCPM et des questions administratives**

#### **a) Plan opérationnel de la CCE pour 2006 à 2008**

Le président du CCPM, M. Sandoval, expose les grandes lignes du Plan opérationnel de la CCE pour 2006 à 2008. Il précise que les projets en sont au dernier stade du processus d'approbation et que le plan sera consultable sur le site Web de la CCE au cours des prochaines semaines.

Un membre du CCPM fait remarquer que les activités du Comité sont exposées très brièvement dans le Plan opérationnel et qu'il serait judicieux d'y ajouter des extraits tirés du Plan stratégique du CCPM. M. Sandoval répond que tout le texte du plan a été abrégé, y compris la partie consacrée au CCPM.

#### **b) Plan stratégique du CCPM pour 2006 à 2010**

M. Sandoval donne des renseignements fondamentaux à l'assistance sur le Plan stratégique pour 2006 à 2010, et fait ensuite état des principes de travail du CCPM, à savoir la transparence, la sensibilisation et la participation, qui lui permettront d'atteindre ses objectifs au cours des cinq prochaines années.

- Un membre de l'assistance mentionne lui aussi qu'il est important de faire participer les collectivités autochtones aux activités de la CCE, mais qu'il faut que l'information soit facilement accessible à l'ensemble de la société et en temps



- opportun, car cela permettra au public d'apporter une contribution probante.
- Un autre participant invite le CCPM à trouver des moyens pour rendre davantage de comptes sur ses travaux et faire en sorte qu'ils soient plus transparents dans le but de toucher le grand public et de le faire participer aux discussions.
- Un membre du CCPM reconnaît qu'il faut recourir à des moyens de communication plus classiques afin d'informer les personnes qui n'ont pas accès à du matériel électronique.

Le président du CCPM demande à M<sup>me</sup> Patricia Muñoz, du CCN mexicain, d'expliquer de quelle manière le public participe aux travaux au Mexique. Elle répond qu'il s'agit d'un processus en évolution constante, car cette participation n'est pas encore une démarche courante. Elle ajoute que cela rend essentiel le fait que les comités nationaux continuent de solliciter la participation du public et de diffuser des connaissances.

- Un ancien membre du CCPM déclare qu'on ne sait pas vraiment en quoi consiste le CCPM et la CCE ni leurs objectifs, et que cette information n'atteint que les personnes qui participent aux projets. Il soutient que cela suscite de la confusion et du désintérêt de la part des gouvernements et de la société civile. Il suggère que le CCPM fasse participer des représentants d'un plus grand éventail de secteurs afin d'éclairer encore plus son processus de consultation. M. Sandoval répond que le Comité a créé une nouvelle dynamique afin de favoriser une réflexion et des discussions plus ouvertes.
- Un membre du CCPM invite les représentants de la CCE et du CCPM à ne pas oublier la relation entre l'ALÉNA et l'environnement, et à faire en sorte de la faire connaître explicitement au public afin qu'il comprenne davantage que les décisions prises dans un domaine ont des incidences sur un autre.

M. Sandoval, rappelant à l'assistance que la Déclaration de Puebla engage les Parties à obtenir des résultats concrets, déclare que des négociations sont en cours afin d'élaborer un cadre de travail fondé sur les résultats. Répondant à une observation d'un membre de l'assistance sur les objectifs et le rôle du CCPM, il affirme que le Comité a notamment élaboré son propre plan stratégique pour préciser son orientation, améliorer la transparence de ses travaux et rendre davantage de comptes au public.

- Un membre de l'assistance mentionne que le CCPM devrait inviter d'autres groupes représentant, par exemple, les enfants, les jeunes et les aînés. Il estime important de pouvoir compter sur des représentants d'ONG pour diffuser au sein de la société civile l'information qui découle des réunions, même dans les collectivités éloignées.
- Un autre membre de l'assistance estime important de pouvoir aussi compter sur des représentants qui ont de l'expérience dans le domaine de l'environnement, car les connaissances techniques favorisent le progrès.

M. Sandoval rappelle que les observations du public revêtent beaucoup d'importance et que le CCPM les examine attentivement. Il fait aussi remarquer que le public peut consulter les documents administratifs du Comité grâce à l'Internet. Il annonce par

ailleurs qu'il se réunira avec les représentants suppléants pour leur présenter le Plan stratégique du CCPM.

Il invite ensuite M. Gaston Luken à exposer succinctement les conclusions du Forum mondial de l'eau. M. Luken s'exécute en soulignant la pluralité à laquelle donne lieu ce forum où il est possible de présenter et d'évaluer des pratiques fructueuses du monde entier et de les mettre en valeur en les présentant au public. Il précise que l'un des principaux objectifs de ce forum consiste à faire connaître les enjeux que suscite l'eau, notamment l'accès à cette ressource. Il mentionne que cette activité mondiale a entre autres permis de publier une déclaration ministérielle qui, idéalement, pourrait ouvrir la voie à d'autres ententes, de présenter des solutions concrètes et des propositions, et d'informer les participants.

- Un membre du CCPM met en garde de ne pas perdre l'élan auquel a donné lieu le Plan stratégique du CCPM, et il recommande que le groupe de travail connexe tienne une téléconférence afin de commencer à fixer des priorités en se fondant sur ce plan. Il précise qu'il s'agira d'une série d'objectifs concrets que le groupe de travail soumettra à l'examen des autres membres. Il propose que les groupes de travail établissent un compte rendu des conclusions de chacune de leurs réunions, y compris des progrès accomplis à l'égard des résultats escomptés ainsi que des défis relevés au cours du processus d'évaluation, et que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de chaque séance publique du CCPM pour fin d'examen. Il recommande également que le sous-comité sur le Plan stratégique se réunisse avec le groupe de travail sur les articles 14 et 15 de l'ANACDE afin de formuler des recommandations, à la suite de discussions, sur le rôle que le CCPM pourrait jouer dans le cadre du suivi des dossiers factuels. Il mentionne à nouveau que les deux comités présenteront leurs propositions aux autres membres avant la tenue de la session ordinaire du Conseil de juin prochain, à Washington.
- M. Sandoval dit cautionner les deux activités et déclare que les deux téléconférences pourraient être coordonnées avec les représentants suppléants après cette réunion, ce qui permettrait de leur présenter le Plan stratégique du CCPM.
- Le même membre du CCPM estime nécessaire d'aller de l'avant avec le Plan stratégique en mentionnant à nouveau que le processus s'est dûment déroulé et que tous les membres ont approuvé la version finale du document. Il affirme également que les Parties ont eu la possibilité de formuler des observations au sujet du Plan et qu'il ne voit pas pourquoi il faudrait attendre qu'elles se mettent à établir leurs priorités après la réunion avec les représentants suppléants.
- M. Sandoval se dit en accord avec la tenue des deux téléconférences en précisant qu'il faudra les coordonner au terme de la présente réunion.

Il remet ensuite un certificat de reconnaissance à M<sup>me</sup> Jane Gardner pour sa contribution aux travaux du CCPM et de la CCE, et du dévouement dont elle a fait preuve en 2005 au poste de présidente du CCPM.

**c) Prochaine réunion du CCPM et session ordinaire du Conseil**

M. Sandoval indique que la prochaine réunion du CCPM se tiendra dans le cadre de la session ordinaire du Conseil, et qu'elle est prévue le 28 juin, à Washington. Il mentionne aussi que le CCPM envisage de tenir un atelier la veille, le 27, qui pourrait porter sur le bâtiment écologique.

Avant de lever la séance, le président remercie l'assistance, les membres du CCPM, le personnel de la CCE et les interprètes.

Adopté par les membres du CCPM en mai 2006.



**Annexe A**  
DISTRIBUTION: Générale  
J/06-01/AGEN  
ORIGINAL: Anglais

**Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord**

**Session ordinaire n° 06-01 du Comité consultatif public mixte**  
**Séance de travail portant sur le Partenariat nord-américain de prévention de la pollution**  
**pour une électronique propre**

**et**  
**Atelier des PME**

**Vancouver, C.-B**

**28 mars 2006**  
**Hôtel Crowne Plaza Georgia**

**29 mars 2006**  
**Foire commerciale GLOBE 2006**  
**Atelier du CCPM - Fairmont Waterfront Hotel (Salle Cheakamus)**

**Hôtel Crowne Plaza Georgia**  
**801 West Georgia St.**

**Vancouver, C.-B V6C 1P7**

**Téléphone : (604) 682-5566 • Télécopieur : (604) 642-5579**

---

*Le 28 mars, la session publique du CCPM sera axée sur l'exposé concernant le « Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (PNA 3/PEP 3) ». Cette séance de travail visera principalement à présenter et échanger des vues sur le projet, de même qu'à définir une stratégie commune pour sa mise en œuvre réussie en Amérique du Nord. En outre, le 29 mars, le public aura la possibilité de visiter la foire commerciale GLOBE sur l'environnement et d'y rencontrer les chefs de file d'entreprises nord-américaines, et d'assister à l'atelier des PME du CCPM.*

---

**Ordre du jour provisoire**

**Mardi 28 mars 2006**

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 8 h – 9 h       | Inscription des participants  |
| 9 h – 9 h 10    | Mot de bienvenue et discours d'ouverture par M. Carlos Sandoval, président du CCPM<br>a) Adoption de l'ordre du jour provisoire |
| 9 h 10 – 9 h 25 | Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux  |
| 9 h 25 – 9 h 40 | Compte rendu du Secrétariat de la CCE par M. William V. Kennedy, directeur exécutif de la CCE                                   |

- 9 h 40 – 10 h 40 Exposé sur le « Partenariat nord-américain de prévention de la pollution pour une électronique propre », par M<sup>me</sup> Maria Kelleher, Kelleher International
- 10 h 40 – 10 h 55 Le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution (PNA 3) concernant le projet de Partenariat pour un électronique propre (PEP 3), par M. Chris Wolnik, Centre canadien pour la prévention de la pollution
- 10 h 55 – 11 h 10 L'*Electronics Industry Alliance* (EIA, Alliance de l'industrie électronique) – perspective et rôle potentiel dans le projet, par Richard Goss, directeur des politiques environnementales
- 11 h 10 – 11 h 25 La *National Chamber of the Electronics Industry* (CANIETI, Chambre nationale de l'industrie électronique) – perspective et rôle potentiel dans le projet, par Jacobo Esquenazi de CANIETI
- 11 h 25 – 11 h 40 Exposé de Agustin Pecina de Clarion Mexico
- 11 h 40 – 11 h 55 L'*Electronic Products Environmental Assessment Tools* (EPEAT, Outils d'évaluation environnementale des produits électroniques) – position et implication potentielle dans le PEP 3, par Jeff Omelchuck, directeur, Green Electronics Council.
- 11 h 55 – 12 h 10 Exposé sur le positionnement et l'implication potentielle de l'organisme TerraChoice à l'égard du PEP 3, par M. Scott McDougall, président TerraChoice
- 12 h 10 – 12 h 25 Exposé sur le positionnement et l'implication potentielle de l'organisme, Washington Citizens for Resource Conservation, à l'égard du PEP 3, par Suelle Mele (à confirmer)
- 12 h 25 – 12 h 40 Période de questions et réponses
- 12 h 40 – 13 h 40 Dîner [fourni]**
- 13 h 40 – 15 h Discussion générale sur l'avenir du projet

Modérateur : M. Gordon Lambert, vice-président, Développement durable, Suncor Energy Inc., et membre du CCPM

Avec l'aide du modérateur, une discussion générale sera engagée au sujet des activités de coopération et des attentes à l'égard du projet. Une stratégie commune sera élaborée en vue d'utiliser la

- proposition de projet, dans la mesure du possible, afin de favoriser la compétitivité des compagnies d'électronique nord-américaines.
- 15 h – 15 h 15      Conclusions et engagements
- Présentation, avec l'aide du modérateur, de la synthèse des conclusions et des engagements en vue d'encourager et d'améliorer les projets pour parvenir à de meilleurs résultats
- 15 h 15 – 16 h 15      Suivi des activités du CCPM et questions administratives
- a) Le plan opérationnel de la CCE pour 2006-2008
  - b) Le plan stratégique du CCPM 2006-2010
  - c) Prochaine réunion du CCPM et Session du Conseil
  - d) Priorités du CCPM en 2006
  - e) Groupes de travail du CCPM : le point sur la nomination des membres et participation aux réunions de la CCE
- 16 h 15 – 17 h      Commentaires des observateurs
- 17 h      Fin de la session

### **Mercredi 29 mars 2006**

- 9 h – 14 h 30      Accès, pour les participants, à la foire commerciale GLOBE 2006
- 15 h – 17 h      Atelier du CCPM sur « Le commerce d'écoproduits en Amérique du Nord – obstacles et possibilités pour les PME » - Fairmont Waterfront Hotel (Salle Cheakamus)



**Annexe B**  
DISTRIBUTION: General  
J/06-01/AGEN  
ORIGINAL: English

**Commission for Environmental Cooperation of North America**

**Regular Session of the Joint Public Advisory Committee 06-01  
Working meeting on the North American Clean Electronics Pollution Prevention  
Partnership  
&  
SME workshop**

**Vancouver, BC**

**March 28**

**Hotel Crowne Plaza Georgia**

**March 29**

**GLOBE 2006 Trade Fair**

**JPAC workshop – Fairmont Waterfront Hotel (Cheakamus room)**

**Hotel Crowne Plaza Georgia**

**801 West Georgia St.**

**Vancouver, BC V6C 1P7**

**Phone: (604) 682-5566 • Fax: (604) 642-5579**

**Provisional participants list  
as of 21 March 2006**

**PARTICIPANTS**

Alm, Leslie  
Professor and Chair  
Department of Policy & Administration  
Boise State University  
1910 University Drive  
Boise, Idaho 83725-1935  
USA  
Tel: 208 389 9929  
Fax: 208 426 4370  
E-mail: lalm@boisestate.edu

Armendáriz, Rosa María  
Presidenta  
Confederación Nacional Campesina Indígena y  
Productores Rurales  
Puebla 302-601, Col. Roma Del. Cuauhtemoc  
México, D.F. 6700  
México  
Tel: 52 555 534 8626  
Fax: 52 555 525 7836  
E-mail: cncinpro\_ac@yahoo.com.mx

Álvarez-Castillo, Alberto  
Research Profesor  
Instituto tecnológico de Zacatepec  
Calzada Tecnológico 27  
Zacatepec, Morelos 62780  
México  
Tel: 52 734 343 3639  
Fax: 011 52 734 343 4141  
E-mail: nuabli@yahoo.com.mx /  
nuabli@lycos.com

Avery, Cam  
6831 Mayflower Drive  
Richmond, B. C. V7C 2K1  
Canada  
E-mail: cam.avery@shaw.ca

Ayala Baldenegro, Leonardo  
Presidente  
Consejo Consultivo para el Desarrollo  
Sustentable - Región Noroeste  
Escuela de Geología  
Universidad Autónoma de Sinaloa  
Blvd Universitarios y Américas  
s/n, Ciudad Universitaria  
Culiacán, Sinaloa 80010  
México  
Tel: 52 667 753 3293  
Fax: 52 667 716 1139  
E-mail: pupma@uas.uasnet.mx

Basurto, Daniel  
Presidente de la Comisión de Ecología  
CONCAMIN  
Homero 1804 desp. 602, col. Los Morales  
México, D.F. 11510  
México  
Tel: 52 559 171 5200  
Fax: 52 559 171 5220  
E-mail: dbasurto@lexcorp.com.mx

Burkhart, Ross  
Associate Professor and Chair  
Department of Policy and Administration  
Boise State University  
1910 University Drive  
Boise, Idaho 83725-1935  
USA  
Tel: 208 422 0339  
Fax: 208 426 4370  
E-mail: rburkha@boisestate.edu

Bury, Duncan  
Environment Canada  
Section Head, Product Policy  
13th Kl P.V.M.  
351 St Joseph Blvd  
Gatineau, Québec K1A 0H3  
Canada  
Tel: 819 953 0459  
Fax: 819 994 5030  
E-mail: duncan.bury@ec.gc.ca

Carral Tejeda, Adolfo Alejandro  
Especialista en Asuntos Ambientales  
Janssen - Cilag S.A. De C.V.  
Km 81.5 Carretera Federal Méx – Puebla  
Huejotzingo, Puebla 74160  
México  
Tel: 52 222 233 9711  
Fax: 52 222 229 4443  
E-mail: acarral@janmx.jnj.com

Castillo Spinoso, Melissa  
Estudiante  
ITESM  
Residencias ITESM  
Edificio 3, cuarto 225  
Junco de la Vega s/n esq R. Covarrubias  
Monterrey, Nuevo León 64700  
México  
Tel: 52 811 374 9236  
E-mail: melissa\_cs3@hotmail.com

Chew, Patricia  
Executive Director  
West Coast Environmental Law  
1001 - 207 West Hastings  
Vancouver, B.C. V6B 1H7  
Canada  
Tel: 604 601 2507  
Fax: 604 654 1312  
E-mail: patricia\_chew@wcek.org

Christensen, Randy  
Staff Lawyer  
Sierra Legal Defence Fund  
131 Water Street, suite 214  
Vancouver, British Columbia V6B 4M3  
Canada  
Tel: 604 662 8660  
Fax: 604 685 7813  
E-mail: rchristensen@sierralegal.org

Correa, Sylvia  
CEC Team Leader  
U.S. Environmental Protection Agency  
1200 Pennsylvania Avenue NW  
Washington, DC 20460  
USA  
Tel: 202 564 6443  
E-mail: correa.sylvia@epa.gov

Corte González, Bertha Carmen  
Coordinadora Ejecutiva  
Programa de las Naciones Unidas para el  
Desarrollo  
Av. San Jerónimo No. 458 - 3er Piso  
México, D.F. 1900  
México  
Tel: 52 555 653 0580  
Fax: 52 555 595 2461  
E-mail: bertha.corte@semarnat.gob.mx



Dávila Villarreal, Arturo  
Director Ejecutivo  
Sustenta, Compromiso Empresarial para  
el Manejo Integral de Residuos Sólidos, A. C.  
Rancho se co No. 127, Fracc. Santa Cecilia  
Coyoacan, México D.F. 4930  
México  
Tel: 555 594 5830  
Fax: 555 671 6813  
E-mail: adavila@sustenta.org.mx

Domínguez Cortés, Adriana  
Reportera Investigadora  
ABC Noticias  
Basilio Badillo No. 40  
Col. Tabacalera 3er piso  
Del. Cuauhtemoc  
México, D.F. 06030  
México  
Tel: 52 555 671 2379  
Fax: 52 555 228 8908  
E-mail: adrianadominguezc@yahoo.com.mx

Duncan, Linda  
International Consultant  
Environmental Law and Policy  
9816 – 19th Avenue  
Edmonton, Alberta T6E 2T1  
Canada  
Tel: 780 433 8806  
Fax: 780 433 6099  
E-mail: lfdunca@attglobal.net

Gallagher, Kevin  
Vice President  
Terra Choice Environmental  
1280 Old Immes Road, Suite 801  
Ottawa, Ontario K1B 5M7  
Canada  
Tel: 613 841 7694  
Fax: 613 247 2228  
E-mail: kgallagher@terrachoice.ca

Gómez Pineda, Lorena  
Punto Focal  
"Gestión Ambiental Rentable GAR-Red  
México"  
Av. Revolución 1334-11 Guadalupe Inn.  
Álvaro Obregón  
México, D.F. 1020  
México  
Tel: 52 555 664 0049  
Fax: 52 555 664 0049  
E-mail: lorenagomezpineda@gmail.com

González Viadas, Eduardo  
Director  
Planeta Azul  
Paseo de la Reforma 23-A, 3er Piso  
Col. Tabacalera  
México, D.F. 6030  
México  
Tel: 52 555 544 0309  
Fax: 52 555 228 8908  
E-mail: eduardoviadas@yahoo.com.mx

Grimaldi, Federico  
Gerente de Ecología  
Normas y Salud  
Cámara Nacional de la Industria de  
Aceites, Grasas, Jabones y Detergentes  
Cordoba No. 10, Col. Roma  
México, D.F. 6700  
México  
Tel: 52 722 212 3634  
Fax: 52 555 511 9218  
E-mail: cniagj@prodigy.net.mx

Hillard, Jennifer  
Research Director  
Consumer Interest Alliance, Inc. (CIAI)  
37 Helena Avenue  
Toronto, Ontario R3G 3E9  
Canada  
Tel: 704 772 5996  
Fax: 704 772 5996  
E-mail: jhillard@mts.net

Hinton, Sip  
Chairman  
Alberta Recycling Management Authority  
Box 189  
Edmonton, Alberta T5J 2J1  
Canada  
Tel: 780 990 111  
E-mail: sidhinton@albertarecycling.ca

Hunt, Paul  
Vice President / Chair  
Climate change Central  
Board of Governors of the Emerald Foundation  
10303 Jasper Avenue, Suite 1560  
Edmonton, Alberta T5J 3X6  
Canada  
Tel: 780 408 4582  
Fax: 780 408 4585  
E-mail: phunt@climatechangecentral.com

Kierl, Bill  
Environmental Health and Safety Manager  
Product and Business Support  
Motorola, Inc.  
8000 West Sunrise Blvd  
Plantation, Florida 33322  
USA  
Tel: 954 723 4675  
Fax: 954 723 5301  
E-mail: bill.kierl@motorola.com

Lorea, Alejandro  
Director Ejecutivo  
Comisión de Estudios del Sector Privado para el  
Desarrollo Sustentable  
Lancaster 15, 4o Piso  
México, D.F. 6600  
México  
Tel: 52 555 229 1130  
Fax: 011 52 555 229 1118  
E-mail: alorea@cce.org.mx

Marceleño Flores, Susana María Lorena  
Docente / Presidenta  
Universidad Autónoma de Nayarit  
Consejo Consultivo para el Desarrollo  
Sustentable de la Región Centro Occidente  
Sauce 216 Colonia San Juan  
Tepic, Nayarit 63130  
México  
Tel: 52 311 213 2618  
Fax: 52 311 211 8816  
E-mail: smarcel@nayarit.uan.mx

Mendoza Gonzalez, Angel  
Coordinador General  
Asociación Nacional de Productores Organicos y  
de Apoyo Comunitario  
Hidalgo Norte 205  
Juxtlahuaca, Oaxaca 69700  
México  
Tel: 52 953 554 1472  
Fax: 52 953 554 1972  
E-mail: nicanmx@yahoo.com

Menyas, Peter  
Canadian Correspondent  
International Environment Reporter  
537 Ramsay Concession 4a, RR1 Main  
Carleton Place, Ontario K7C 3P1  
Canada  
Tel: 613 253 3201  
Fax: 613 253 4504  
E-mail: peter\_menyasz@inksmear.com

Mérin, Alejandro  
Vicepresidente  
Química Wimer  
Alfonso Villaseca 209  
México, D.F. 3630  
México  
Tel: 52 555 860 0203  
Fax: 52 555 860 1273  
E-mail: amerin@quimicawimer.com

Mitchell, Anne  
Executive Director  
Canadian Institute for Environmental Law and  
Policy  
150 Spadina Ave No. 305  
Toronto, Ontario M5V 2L4  
Canada  
Tel: 416 533 8402  
Fax: 416 923 5949  
E-mail: anne@cielap.org

Monteagudo Cuevas, Alejandro  
Director para Asuntos de Medio Ambiente y  
Laborales  
Gobierno de México - Secretaría de Economía  
Alfonso Reyes 30, Piso 18  
Col. Hipódromo Condesa  
Cuauhtémoc, DF 06179  
México  
Tel: 5255 5729 9100 ext. 6638  
Fax: 5255 5729 9352  
E-mail: amonteag@economia.gob.mx

Moreno Híjar, Guillermo  
Gerente de EHS  
Bristol - Myers Squibb de México  
S. De R. L. de C.V.  
Av. Revolución 1267  
México, D.F. 1040  
México  
Tel: 52 55 579 2180  
Fax: 52 55 337 2966  
E-mail: guillermo.moreno@bms.com

Muñoz, Norma Patricia  
Profesor – Investigador  
Instituto Politécnico Nacional  
Vasco de Quiroga #93, Cd. Satelite  
Naucalpan, Estado de México 53100  
México  
Tel: 52 555 562 9582  
Fax: 52 555 729 6000 x 50496  
E-mail: nmunoz@ipn.mx

Niedda, Teresa  
Director  
Farmworker Health and Safety Institute  
4 South Delsea Drive, P.O. Box 510  
Glassboro, New Jersey 8028  
USA  
Tel: 856 740 6514  
Fax: 856 8981 2027  
E-mail: fhsinj@aol.com

Olivastrri, Beatrice  
Chief Executive Officer  
Friends of the Earth Canada  
260 St. Patrick Street, Suite 300  
Ottawa, Ontario K1N 5K5  
Canada  
Tel: 613 241 0085 x 26  
Fax: 613 241 7998  
E-mail: beatrice@foecanada.org

Pacheco-Vega, Raúl  
Researcher in Environmental Affairs  
University of British Columbia  
413.26 - 2202 Main Mall  
Vancouver, BC V6T 1Z4  
Canada  
Tel: 604 618 9502  
Fax: 604 822 9250  
E-mail: pachecoh@interchange.ubc.ca

Pelletier, Julie  
Manager  
Environment Canada  
10 Wellington Street  
Terrasses de la Chaudière, 4th Floor  
Gatineau, Québec K1A 0H3  
Canada  
Tel: 819 956 4109  
Fax: 819 997 0109  
E-mail: julie.pelletier@ec.gc.ca

Pérez Monsrreal, José Rogelio  
Vicepresidente  
Consejo ciudadano del agua  
Calle 46 No. 528 73 y 73-A, Col. Centro  
Mérida, Yucatán 97000  
México  
Tel: 52 999 943 3625  
Fax: 52 999 928 7069  
E-mail: septik@prodigy.net.mx

Porras Calderon, Maria Elena  
Directora de aspectos comerciales  
SEMARNAT  
Blvd. Adolfo Ruíz Cortines 4209  
1er Piso. Ala A.  
Col. Jardines del Pedregal  
Del. Tlalpan  
México, D.F. 14210  
México  
Tel: 555 628 3901  
Fax: 555 628 0694  
E-mail: elena.porras@semarnat.gob.mx

Ramírez Díaz de Sandi, Carmen Lucía  
Coordinador Ambiental  
Flextronics Manufacturing Mex. S.A. De C.V.  
Carretera Base Aerea 5850 - 4, Col. La Mora  
Guadalajara, Jalisco 45100  
México  
Tel: 553 188 1263  
Fax: 553 818 3240  
E-mail: carmen.ramirez@mx.flextronics.com

Reyes Real, Gerardo  
Director Administrativo  
Imprenta Reyes Hermanos  
Av. Tlahuac No. 4676  
Col. Exhacienda de San Nicolas T.  
México, D.F. 9850  
México  
Tel: 52 555 010 95 00  
Fax: 52 555 616 4202  
E-mail: greyes@irh.com.mx

Reyes Real, Javier  
Director de Producción  
Imprenta Reyes Hermanos  
Av. Tlahuac No. 4676  
Col. Exhacienda de San Nicolas T.  
México, D.F. 9850  
México  
Tel: 52 555 010 95 00  
Fax: 52 555 616 4202  
E-mail: greyes@irh.com.mx

Reyna Caamaño, Ruth  
Profesor – Investigador  
ITESM - Campus Monterrey  
Av. Eugenio Garza Sada 2501 Sur  
Col. Tecnológica  
Monterrey, Nuevo León 64849  
México  
Tel: 52 818 358 2000 x 5262  
Fax: 52 818 359 6280  
E-mail: ruth.reyna@itesm.mx

Rocha Herrera, Oralia Sylvia  
Presidenta  
Organización Mundial Ambientalista Educativa  
A. C. OMAE  
Luis Enrique Erro No. 49, Circuito Científicos  
Ciudad Satélite Naucalpan de Juárez  
México, D.F. 53100  
México  
Tel: 52 555 236 6113  
Fax: 52 555 236 6113  
E-mail: omaeac@yahoo.com.mx

Salgado Herrera, Lilia  
Profesora  
IEBEM  
Sorolona #1  
Morelos, Morelos 62780  
México  
Tel: 52 734 343 3639

Schneider, Aaron  
Researcher  
Centre for International Studies  
P.O. Box 5300  
Baddeck, N.S. B0E 1B0  
Canada  
Tel: 902 929 2063  
Fax: 902 929 2348  
E-mail: aaronschn@yahoo.ca

Sosa Reyes, Alejandro  
Director Ejecutivo  
Iniciativa GEMI  
Tuxpan No. 39 – 503  
Col. Roma Sur  
México, D.F. 6760  
México  
Tel: 52 55 574 6500 / 5433  
Fax: 52 55 574 5977  
E-mail: ingemiac@prodigy.net.mx

Tingley, Donna  
Executive Director  
Clean Air Strategic Alliance  
10035, 108 Street NW, Floor 10  
Edmonton, Alberta T5J 3E1  
Canada  
Tel: 780 437 5374  
Fax: 780 4223127  
E-mail: dtingley@casahome.org

Treviño, Cesar  
Presidente  
Consejo Mexicano de Edificación Sustentable,  
A.C.  
José Benitez #2704-1 Col. Obispedo  
Monterrey, Nuevo León 64060  
México  
Tel: 52 818 031 7250  
Fax: 52 818 040 8081  
E-mail: utrevino@mexicogbc.org

Wright, Doug  
Chief Executive Officer  
Alberta Recycling Management Authority  
Box 189  
Edmonton, Alberta T5J 2J1  
Canada  
Tel: 780 990 1111  
E-mail: dougwright@albertarecycling.ca

Zarker, Ken  
HWTR Manager  
U.S. Pollution Prevention Roundtable  
P.O. Box 47600  
Olympia, WA 98504-7600  
USA  
Tel: 360 407 6724  
Fax: 360 407 6715  
E-mail: kzar461@ecy.wa.gov

## **SPEAKERS**

### **Esquenazi Franco, Jacobo L.**

Presidente de la Comisión de Medio Ambiente  
CANIETI  
Reforma 700, Col. Lómas de Santa Fe  
México, D.F. 1210  
México  
Tel: 5 815 8276  
Fax: 5 258 6685  
E-mail: jacob.esquenazi@hp.com

### **Goss, Richard**

Director of Environmental Affairs  
Electronic Industries Alliance  
2500 Wilson Boulevard  
Arlington, VA 22201  
USA  
Tel: 703 907 7500  
Fax: 703 907 7501  
E-mail: rgoss@eia.org

### **Kelleher, Maria**

President  
Kelleher Environmental  
36 Kappele Avenue  
Toronto, Ontario M4N 2Z1  
Canada  
Tel: 416 488 5279  
Fax: 416 488 4259  
E-mail: mkelleher@sympatico.ca

### **McDougall, Scott**

President  
Terra Choice Environmental Marketing  
1280 Old Innes Road, Suite 801  
Ottawa, Ontario K1B 5M7  
Canada  
Tel: 613 247 1900  
Fax: 613 247 2228  
E-mail: smcdougall@terrachoice.com

### **Mizroch, John**

President & CEO  
World Environment Center  
1300 Pennsylvania Avenue NW  
Suite 550  
Mailbox 142  
Washington, DC 20004  
USA  
Tel: 202 312 1210  
Fax: 202 682 1682  
E-mail : john@wec.org

### **Omelchuck, Jeff**

Director  
Green Electronics Council  
One World Trade Center  
121 SW Slamon St, Suite 210  
Portland, Oregon 97204  
USA  
Tel: 503 329 8203  
Fax: 503 329 8203  
E-mail:  
jeffomelchuck1@greenelectronicscouncil.org

### **Pecina Quintero, Agustin**

Gerente de Mejora Continua  
Electrónica Clarion S.A. de C.V.  
Avenida 3 con esquina calle 9  
San Juan del Rio  
Querétaro 76800  
México  
Tel: 427 271 8838  
Fax: 427 272 5503  
E-mail: apecina@elecla.com.mx

### **Wolnik, Chris**

Executive Director  
Canadian Centre for Pollution Prevention  
215 Spadina Ave, Suite 134  
Toronto, Ontario M5T 2C7  
Canada  
Tel: 705 735 9512  
Fax: 416 979 3936  
E-mail: chris@c2p2online.com

## Joint Public Advisory Committee

### **Clarey, Patricia**

3624 Goodland Ave.  
Studio City, CA 91604  
Phone: 818 508 7055  
Email: pat@joinarnold.com

### **Correa, Adriana Nelly**

Profesor Investigador  
Centro de Calidad Ambiental - ITESM Campus  
Monterrey  
Av. Eugenio Garza Sada  
No. 2501 Sur  
Monterrey, Nuevo León 64849  
México  
Tel: 52 818 328 4032  
Fax: 52 818 359 6280  
E-mail: ancs@itesm.mx

### **Dépôt, Jean-Guy**

Président  
Association des propriétaires riverains du Lac  
Bowker  
20, chemin du Lynx  
Lac Bowker  
Orford, Québec J1X 6V7  
Canada  
Tel: 450 532 4684  
Fax: 450 532 4684  
E-mail: lacbowker@cooptel.qc.ca

### **Desai, Dinkerrai**

Environmental Coordinator  
U.S. Army Material Command  
Directorate of Public Works Bldg 173  
Fort Monmouth  
New Jersey 07703  
USA  
Phone: 732 532 1475  
Fax: 732 532 6263  
E-mail:  
dinkerrai.desai@mail1.monmouth.army.mil

### **Gardner, Jane**

Manager and Counsel  
Remediation Programs - Corporate Environmental  
Programs  
General Electric Company  
3135 Easton Turnpike  
Fairfield, Connecticut 06431  
USA  
Tel: 203 373 2932  
Fax: 203 373 2683  
E-mail: Jane.gardner@corporate.ge.com

### **Henriques, Irene**

Schulich School of Business  
York University  
4700 Keele Street  
Toronto, Ontario M3J 1P3  
Canada  
Tel: 416 736 5068  
E-mail: ihenriqu@schulich.yorku.ca

### **Lambert, Gordon**

Vice President  
Sustainable Development  
Suncor Energy Inc.  
P.O. Box 38, 112 4th Ave. S.W.  
Calgary, Alberta T2P 2V5  
Phone: 403 269 8720  
Fax: 403 269 6246  
E-mail: glambert@suncor.com

### **Luken Aguilar, Gastón**

Presidente  
Consejo Consultivo del Agua, A.C.  
Monte Pelvoux No. 111, Piso 2  
Col. Lomas de Chapultepec  
CP 11000, México, DF  
Tel: 52 55 5736 3539/5284 2846  
Fax: 52 55 52 84 28 03  
E-mail: e.pichardo@aguas.org.mx  
pichardoe@prodigy.net.mx

### **McDonald, Patricia**

Consultant  
4420 Berry Drive #3822  
Wilson, Wyoming 83014  
USA  
Tel: 307 734 2758  
Fax: 307 734 2758  
E-mail: pattyamcdonald@earthlink.net

### **Phare, Merrell-Ann**

Executive Director/Legal Counsel  
Centre for Indigenous Environmental Resources  
3rd Floor, 245 McDermot Ave  
Winnipeg, Manitoba R3B 0S6  
Canada  
Tel: 204 956 0660  
Fax: 204 956 1895  
E-mail: maphare@cier.ca

**Rincón Mejía, Eduardo**

Profesor Investigador  
Facultad de Ingeniería. Departamento de Postgrado.  
Universidad Autónoma del Estado de México  
Cerro de Coatepec s/n  
Ciudad Universitaria  
Toluca, Estado de México 51130  
México  
Tel: 52 722 214 0855 x 222 y 722 272 6574  
E-mail: rinconsolar@hotmail.com

**Sandoval, Carlos**

Presidente  
Consejo Nacional de Industriales Ecologistas  
Gabriel Mancera No. 1141  
Col. del Valle  
México, DF 03100  
México  
Tel: 52 555 559 1915  
Fax: 52 555 575 2337  
E-mail: ecologia@conieco.com.mx  
**JPAC Chair for 2006**

**Sepúlveda, Héctor Javier**

Director Técnico  
Fábrica de Jabón "La Corona"  
Carlos B. Zetina, No. 80  
Fraccionamiento Industrial Xalostoc  
Ecatepec, Estado de México 55340  
México  
Tel: 52 555 747 6406 x 1900 y 747 4545 x 1901  
Fax: 525 55 714 3798  
E-mail: hsepúlveda@fjcorona.com.mx

## **Commission for Environmental Cooperation**

### **Guerrero, Hernando**

Commission for Environmental Cooperation -  
Mexico Liaison Office  
Progreso No. 3  
Viveros de Coyoacán  
México, DF 04110  
México  
Tel: 52 555 659 5021  
Fax: 52 555 659 5023  
E-mail: shernandez@cec.org

### **Kennedy, William**

Executive Director  
Commission for Environmental Cooperation  
393, St-Jacques West, Suite 200  
Montreal, Quebec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: ndaoust@ccemtl.org

### **Lloyd, Evan**

Director of Communications  
Commission de coopération  
environnementale  
393, rue St-Jacques Ouest  
Montréal, Québec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: elloyd@cec.org

### **Morin, Jocelyne**

JPAC Assistant  
Commission for Environmental Cooperation  
393, St-Jacques West, Suite 200  
Montreal, Quebec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: jmorin@ccemtl.org

### **Orozco, Marcela**

JPAC Liaison Officer  
Commission for Environmental Cooperation  
393, St-Jacques West, Suite 200  
Montreal, Quebec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: morozco@ccemtl.org

### **Rodríguez Abitia, Arturo**

Commission for Environmental Cooperation -  
Mexico Liaison Office  
Progreso No. 3  
Viveros de Coyoacán  
México D.F. 4010  
México  
Tel: 52 555 559 52 49  
Fax: 52 555 659 50 23  
E-mail: arodriguez@cec.org

### **Schmidt, Karen**

Assistant, Conservation of Biodiversity Program  
Commission for Environmental Cooperation  
393, rue St-Jacques Ouest  
Montréal, Québec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: kschmidt@cec.org

### **Wright, Doug**

Director of Programs  
Commission for Environmental Cooperation  
393, rue St-Jacques Ouest  
Montréal, Québec H2Y 1N9  
Canada  
Tel: 514 350 4300  
Fax: 514 350 4314  
E-mail: dwright@cec.org



**Session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 06-01**  
**Séance de travail sur le projet de Partenariat nord-américain pour la prévention de**  
**la pollution et une électronique propre**  
**Atelier sur les petites et moyennes entreprises**

28 mars 2006

**Liens pour accéder aux présentations**

*Exposé sur le projet de Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre, par Mme Maria Kelleher, de la société Kelleher International*

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Kelleher-28th-March-CEP3.pdf>

*Le point de vue et le rôle éventuel de la Cámara Nacional de la Industria Electrónica, de Telecomunicaciones e Informática (Canieti) dans le projet de PNAPPEP, par M. Jacobo Esquenazi, de la Canieti*

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Jacobo-Esquenazi-NAP3.pdf>

*Exposé par Agustin Pecina de Clarion Mexico*

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/Clarion-Presentation-final.pdf>

*Place et rôle éventuel de l'Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT) dans le projet de PNAPPEP, par M. Jeff Omelchuck, directeur du Green Electronics Council*

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/GEC-EPEAT-JPAC-Pres.pdf>

*Exposé de M. Scott McDougall, président de TerraChoice, sur la place et le rôle éventuel de cet organisme dans le projet de PNAPPEP*

<http://www.cec.org/files/pdf/JPAC/JPAC-McDougall-3-28-06.pdf>